



ACCEPTATION DE RESPONSABILITÉ PARENTALE CONCERNANT LE PRÊT D'UNIFORME DES CADETS DE L'AIR

Dans le cadre de l'inscription de mon enfant : _____
Prénom et Nom de l'enfant

au sein de l'Escadron 898 Optimiste Brossard en ce ____ jour de _____ 2020, j'ai été informé que mon enfant aurait à porter un uniforme propre au programme des cadet royaux de l'aviation canadienne. L'uniforme ne peut être modifié, porté ou utilisé pour des activités autres que celles qui sont autorisées par le commandant de l'escadron.

Je reconnais que l'uniforme est la propriété de l'Organisation des Cadets du Canada représenté par les responsables de l'Escadron 898 Optimiste Brossard et que les différents articles ont été prêtés à mon enfant sans frais pour la durée de son adhésion au programme des cadets à cette unité de cadets de l'air.

J'ai été informé(e) que l'ensemble des articles d'uniformes prêtés totalisent une valeur de plus de 500\$ et que je devrai veiller à ce que l'uniforme soit entretenu avec soin et porté selon les consignes remises à mon enfant. Les pièces d'uniforme seront aussi échangées sans frais au quartier général de l'unité advenant un changement dans la taille de mon enfant durant son séjour.

Je comprends aussi qu'à titre de parent/tuteur, j'ai l'obligation de retourner à l'Escadron 898 Optimiste Brossard l'ensemble des pièces d'uniforme prêtées depuis son adhésion au programme des cadets de l'air et ce, au plus tard dix (10) jours après que j'aurai confirmé son intention de mettre fin à son adhésion au programme des cadets. Je suis conscient que si l'uniforme n'est pas retourné, je m'expose à une réclamation de la part de l'Escadron pour la valeur totale des articles d'uniforme prêtés à mon enfant, soit d'une valeur d'environ 500\$.

Nom du parent

Prénom du parent

Signature du parent

Date